



« Les Chaillées » 1 er trimestre 2022

1-Editorial

L'actualité présente n'est pas très réjouissante : la guerre succède à la pandémie, le tout sur fond de dérèglement climatique, mais l'action de l'équipe communale se poursuit : il nous est possible, à notre échelle d'influer modestement mais positivement sur tous ces événements.

Pour la pandémie, nous n'avons pas trouvé la recette du vaccin, mais nous avons essayé d'agir partout où nous pouvions : mise en place précoce de purificateur d'air à l'école, renforcement du nettoyage, fourniture de masques et matériels de désinfection aux personnels de l'école, embauche d'une assistante pour compenser le retard scolaire pris pendant le confinement, participation régulière d'habitants et d'élus au fonctionnement du centre de vaccination de Condrieu, ...

Pour la guerre, nous ne pouvons que relayer sur notre site les informations afin d'orienter l'aide de nos habitants. Cependant, à l'heure où nous nous apercevons de notre dépendance aux fournitures de gaz et de pétrole, nous avons décidé de relancer le programme d'installation de panneaux photovoltaïque sur les toits des bâtiments communaux favorables. (Ceux-ci ne sont pas tous très bien orientés). Tout ce que nous produirons, réduira notre dépendance. Ainsi, chacun d'entre nous peut, et devrait se préoccuper de donner une utilité supplémentaire à son toit. Cette ressource énergétique est infinie et gratuite. Si vous rencontrez des difficultés d'ordre technique du fait de l'insuffisance de la capacité des réseaux électriques, nous vous invitons à nous faire remonter l'information, afin que nous puissions essayer d'y remédier.

Le changement climatique pose d'autres défis, et, les soubresauts actuels de l'actualité ne doivent absolument pas nous détourner de cette menace qui touchera nos enfants, et nos petits-enfants. Notre commune agit pour cela sur différents plans : les panneaux photovoltaïques bien sûr, qui commenceront leur production cet été sur la Maison des associations, la plantation de haies, les travaux en cours de végétalisation de la cour de l'école, et prévoit le remplacement du véhicule de la commune par un véhicule électrique, l'installation de bornes de recharges rapide à Semons...

Nous agissons également sur la formation de nos enfants : nous soutenons notre école qui vient de recevoir son troisième label d'Eco-Ecole. Nous devons soutenir leurs initiatives, comme la grainothèque, le travail sur le patrimoine du village, ou leurs animations (voir le calendrier).

Nos associations reprennent également leurs animations, et vous êtes tous conviés à y participer.

Nous vous invitons, enfin à participer nombreux aux élections présidentielles et législatives à venir.

Le Maire

Martin Daubrée

2-Les Actualités en bref

DEMANDES D'URBANISME

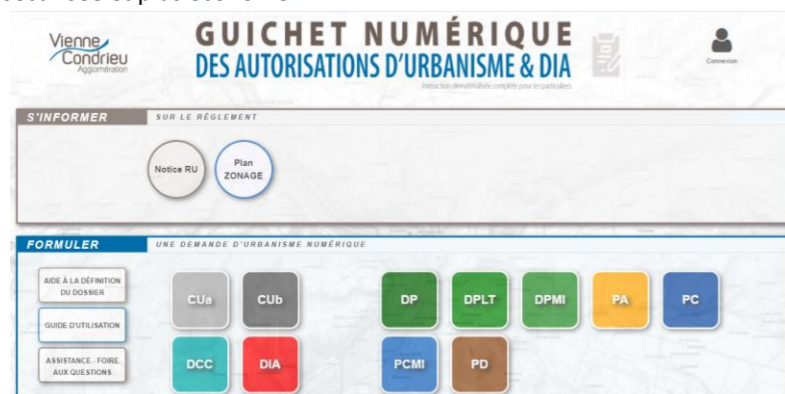
Demande d'urbanisme, nouvelle modalité de dépôt des demandes d'autorisations de Vienne Condrieu Agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2022, que vous soyez un particulier ou un professionnel, **vos demandes d'autorisation d'urbanisme**, quelle qu'elle soit, **s'effectue en ligne**, sur un outil appelé **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme - GNAU** :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/urbanisme-et-amenagement/>

Il s'agit d'un site web qui permet de déposer et de suivre ses demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée, depuis un espace personnel.

Toutes les communes de l'Agglo sont en mesure de recevoir ces demandes sous forme électronique, permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.



Si ce nouvel outil qui permet le dépôt et le suivi dématérialisé de votre dossier de demande d'autorisation urbanisme enchantera sûrement les professionnels, force est de constater qu'il est loin d'être évident à utiliser pour un particulier non initié aux finesses de



la réglementation en matière d'urbanisme ! Après avoir créé un compte personnel sur le site ou vous être connecté via France Connect il vous faudra dans un premier temps décrypter les acronymes des différentes demandes possibles en fonction de votre situation. Et c'est déjà une gageure à définir !

Pour vous aider dans cette démarche, l'Etat via Service-Public.fr, a mis en place un outil d'assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme. Très utile il vous permettra de faire le bon choix de demande d'autorisation en fonction de votre projet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>. A l'issue de la saisie guidée, votre formulaire CERFA sera généré et téléchargeable. Petit bémol, vous ne pourrez pas l'importer lors de votre saisie sur le GNAU, et il vous faudra le saisir à nouveau. Cependant cette étape permet de bien prendre en main et de comprendre le formulaire CERFA à compléter et ainsi d'éviter certains écueils.

Une fois le formulaire en ligne complété et les pièces à joindre déposées, vous pourrez contrôler la conformité de votre demande en utilisant le bouton de vérification.

Enfin, vous pourrez transmettre votre demande d'autorisation d'urbanisme au service instructeur. Vous recevrez par courriel tout d'abord un accusé d'enregistrement électronique puis un accusé de réception électronique comportant le numéro officiel de référence de votre demande.

En cas d'incomplétude de dossier, vous recevrez un courriel vous précisant les pièces manquantes et/ou les corrections à effectuer dans le formulaire CERFA. Vous pourrez alors modifier votre demande en ligne et apporter les éventuelles pièces manquantes.

En cas de questions sur votre projet, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme – droit du sol de Vienne-Condrieu Agglomération au : 04 74 78 32 10 ou la Mairie de la commune.

CAFE PATRIMOINE

Ce MERCREDI 26 janvier 2022, un second CAFE PATRIMOINE a réuni les habitants et élus de Tupin-et-Semons désireux de découvrir et de faire partager l'histoire du village.



12 personnes étaient présentes pour faire un point sur les avancées de chacun dans son « enquête à Tupin » :

- Présentation des nombreux documents trouvés, par le groupe « collecte » qui a exploré les archives communales et mis en commun les documents, photos et cartes postales récoltés jusque-là.
- Présentation de la « malle aux trésors » où chaque habitant peut déposer des documents, photos, cartes postales anciennes, objets, archives personnelles... ayant trait à l'histoire et aux activités de la commune. Ces documents sont conservés soigneusement le temps d'en faire des copies, avant de les rendre rapidement à leurs propriétaires.
- Présentation des entretiens réalisés avec Xavier GARDE et Yvonne JAMET, nouveaux rendez-vous en février pour le groupe « enquête/entretiens » qui va rencontrer des personnes ressources, mémoire du village.
- Un rendez-vous sera sollicité auprès de l'Ile du Beurre pour explorer leurs fonds d'archives très bien documenté sur l'histoire locale liée au Rhône.
- Informations quant à la visite aux Archives départementales, le 28 février : visite, découverte du fonds communal déposé là-bas.
- L'école confirme son souhait de créer un conte avec les enfants lié aux patrimoines de Tupin-et-Semons : Stéphanie Pizot, directrice, mène ce projet créatif de découverte.



Une partie du groupe histoire

- Point sur la question du temps de restitution, envisagé pour début juillet : des présentations de toutes ces découvertes sont envisagées sous forme d'exposition, de balade contée, voire plus tard d'une édition.

>> Tous les habitants sont invités à participer à ces recherches en partageant leurs connaissances, souvenirs ou documents et en prenant contact avec la mairie

BIBLIOTHEQUE ET GRAINOTHEQUE



Une « boîte à livre » a été installée sur le balcon de la Mairie. Vous pourrez venir y apporter et prendre des livres de toute sorte. Un canapé vous permet de prendre le temps de choisir, et même de vous installer pour lire tranquillement tout en profitant du panorama. C'est également là que vous trouverez la grainothèque. Dans une boîte, vous pourrez déposer des graines de plantes dont vous disposez, et venir choisir parmi les semences qui auront été déposées

CAMPING DU GRAND BOIS (DORMANT)

Le camping du Grand Bois a été racheté par la société Huttopia en 2021. Cette société est spécialisée dans l'exploitation de campings offrant une expérience proche de la nature à ses clients.

Vous pouvez trouver des exemples des campings qu'ils exploitent sur leur site : europe.huttopia.com.

Cette société est basée dans la banlieue lyonnaise, elle gère de nombreux campings en France et à l'étranger, et elle souhaitait disposer à proximité de son siège d'une vitrine à montrer à ses partenaires : leur choix s'est porté sur le site du Grand Bois, dont le cadre naturel répondait à leurs attentes.

Leur installation nécessite une modification du Plan Local d'Urbanisme, et la mise en conformité des installations de traitements des eaux et ne devrait en rien modifier le paysage actuel de la commune.

ECOLE DE LA SOURCE



Les élèves de l'école de la Source travaillent actuellement sur le patrimoine du Village.

Les CM1/CM2 ont fait une visite avec Yvonne JAMET, une adorable retraitée habitant à Semons. Ils ont découvert que la statue sur la façade extérieure de l'église avait été sculptée par Antoine Coysevox, sculpteur préféré de Louis XIV. Mme Jamet, leur a raconté l'histoire de l'église, de la Source miraculeuse, de la Tour de Semons et de la grotte de l'Hermitte.

Les élèves ont été passionnés par ces découvertes. Les élèves d'élémentaire vont réaliser des exposés et écrire des contes inspirés par ces lieux remplis de magie.

La classe des maternelles s'intéresse quant à elle au patrimoine naturel du village. Les élèves créent actuellement un herbier des différentes plantes sauvages qui poussent sur la commune.

Tout ce projet se réalise en lien avec le groupe "café patrimoine" de la mairie, qui effectue un merveilleux travail de recherche documentaire sur le village de Tupin et Semons continueront également à enrichir leur herbier qui regroupe toutes les plantes sauvages que l'on peut trouver sur le territoire.

Stéphanie Pizot Directrice

ASSOCIATIONS

La Chorale : reprise des répétitions sans masque depuis le lundi 6 Septembre. Vous pouvez venir nous rejoindre et faire plusieurs essais. Les horaires ont évolué, les répétitions ont lieu le lundi de 19h45 à 21h30 à la Salle des Fêtes.

Contact : 0614625096

Le Groupe « Tricotin » : le mercredi de 15h à 18h à la salle de Motricité (sous l'auberge). Vous pourrez vous exercer au tricot, crochet, couture ou autre activité manuelle qui vous ferait plaisir. Ouvert à tous les âges (petits et grand(e)s)

Contact : 0614625096

Le Club du Belvédère : le mercredi à 14h salle Balcon Sud de la Mairie.

Contact : Josette BASSET

ET LEUR MAISON

Maintenant hors d'eau et hors d'air, notre Maison des Associations semble pouvoir être à peu près à l'heure. Retenez d'or et déjà la date d'inauguration le 24 septembre 2022.

Une activité de yoga démarrera le 12 septembre avec un cours tous les lundis matin à 10 heures.

PASTILLES D'IODE

Une distribution est prévue sur notre commune en juin 2022.

MOUSTIQUES

Comme chaque année, avec le retour de l'été les moustiques vont revenir...

Les moustiques tigre sont particulièrement dangereux, car ils peuvent porter des virus comme celui du chikungunia, ou de la dengue. Nous avons des auxiliaires précieux capables d'en dévorer de 500 à 2000 chaque jour (selon les sources). Pour attirer les chauves-souris, il suffit de leur offrir une résidence d'été, et elles vous le rendront au centuple.

Leurs résidences d'été sont simples à construire, ou peuvent être achetées (de multiples plans, ou boutiques en ligne).

L'ECUREUIL

Chaque année L'Ecureuil du Pays Viennois organise une course VTT couplée à une randonnée pédestre. Cette année la course se déroulera à Tupin et Semons au départ de la Maison des Associations le 3 et 4 septembre. Nous aurons besoin de nombreux bénévoles afin d'assurer le succès de cette journée qui rassemble un millier de coureur.

Vous êtes invités à vous manifester en Mairie, ou auprès de l'association dont vous faites partie, qui nous transmettra.

CIRCULATION

Suite à l'effondrement de la route qui mène à La Celle à Condrieu, nous voyons de nombreux véhicules passent dans notre commune pour contourner l'obstacle. Une circulation alternée devrait être mise en place Montée de La Celle, et les travaux de rétablissement de la route effectués cet été (avec fermeture de la route). Nous vous invitons à redoubler de prudence, et à modérer votre vitesse.

FISCALITE COMMUNALE

Ainsi que nous l'avions annoncé, notre taux de taxe foncière va diminuer cette année. Cela compensera la hausse de la taxe d'ordure ménagère. Nous avons également défiscalisé, les charges d'éclairage public, qui seront maintenant prises sur le budget de fonctionnement de la commune.

3-DATES A RETENIR

Dimanche 10 Avril, Association Notre Dame de Semons : Randonnée pédestre à partir de 8h. Repas à la salle des Fêtes !

Mardi 12 avril à 10 heure : Opération Pilat propre avec l'Ecole de la Source et tous les volontaires

Les 10 et 24 Avril Vote « élection Présidentielle »

Le 28 avril à 19 heures : Réunion de préparation pour les bénévoles pour la course de l'Ecureuil.

Jeudi 5 Mai à 19h30 : Conférence « Prévention Addiction aux écrans » à la Salle de l'Arbuel organisée par le Centre de Santé de Condrieu

Samedi 11 juin : Chorale « Chœur de la Source » Concert du 5^{ème} anniversaire ! Fête au Village

Les 12 et 19 Juin Vote « élections législatives »

Samedi 25 Juin : Sou des Ecoles, Kermesse de l'Ecole

Samedi 25 Juin en soirée : Les Semons Sauvages - Concert Musical à Grange Berthière

Samedi 3 et dimanche 4 septembre : course de l'Ecureuil

Samedi 24 septembre 2022 à 11 heures : inauguration de la Maison des Associations